



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Conduite de travaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conduite de travaux. 2014, Université d'Artois. hceres-02038402

**HAL Id: hceres-02038402**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038402v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Conduite de travaux

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Conduite de travaux

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150007767

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Béthune.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Conduite de travaux* a été créée en septembre 2009 sur le site de l'IUT de Béthune. Cette formation s'inscrit dans l'offre globale « génie civil » de l'établissement qui donne une sortie professionnalisante à Bac+3 aux étudiants possédant un Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Génie civil* ou une 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) scientifique et technique, diplômes préparés dans le même établissement. Cette formation accueille aussi des étudiants titulaires de Brevets de techniciens supérieurs (BTS).

Environ 60 % sont sous contrat de professionnalisation la dernière année, et en moyenne 47 % sur les quatre dernières.

Les métiers visés par cette formation concernent la conduite de travaux dans le bâtiment et plus précisément, le second œuvre. Cette formation est unique dans la région.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le contexte économique de la région, l'intérêt de rénover le parc immobilier en France, rend tout à fait pertinente la spécialité de cette formation qui de plus est unique au niveau régional et rare au niveau national.

Les métiers visés par cette formation concernent la conduite de travaux dans le bâtiment et plus particulièrement, dans le second œuvre. Les connaissances et compétences attendues sont clairement identifiées.

Il aurait été intéressant de développer les aspects pédagogiques de l'enseignement par projet qui semble être une voie originale.

Cette licence peut s'effectuer sous contrat de professionnalisation ou en formation initiale.

La durée des périodes en entreprise et des périodes dans l'établissement semblent un bon compromis permettant ainsi à l'étudiant de bien s'investir dans l'entreprise ou dans l'établissement.

Le projet pédagogique a été établi en étroite collaboration avec la FFB (Fédération Française du Bâtiment).

Les stages d'une durée de 16 semaines sont en cohérence avec la formation. On peut toutefois déplorer le peu de données concernant les entreprises d'accueil, les missions données aux stagiaires et le déroulement du stage pour les étudiants en formation initiale. Il en va de même pour les sujets des projets tutorés qui ne sont pas précisés.

La formation s'articule autour de trois unités d'enseignements (UE) balayant l'ensemble des connaissances attendues. Il est dommage que les travaux pratiques et les visites de chantier y soient sous représentées ou peu renseignées. Par exemple, le test de l'étanchéité à l'air, très actuel aujourd'hui, pourrait faire partie des enseignements pratiques.

Plus gênant, est l'absence de l'enseignement d'une langue étrangère.

Concernant le projet tuteuré, la maquette ne fait pas apparaître clairement sa place dans les UE et le nombre d'heures qui y sont associées.

Le contrôle des connaissances s'effectue par un contrôle continu oral et écrit, ainsi que par l'évaluation des projets.

Il n'existe pas de dispositif de remise à niveau pour homogénéiser les différents publics.

L'équipe pédagogique rassemble sept vacataires professionnels qui assurent environ 40 % des enseignements et dont les métiers et postes occupés sont en adéquation avec la formation ainsi que huit enseignants dont le responsable de la formation. Parmi ces derniers, quatre exercent en lycée technique, les autres sont en poste en IUT dans le domaine du génie civil du droit ou de la communication. Il est dommage qu'aucun enseignant du supérieur n'intervienne.

L'organisation est essentiellement gérée par le responsable pédagogique. L'animation et la communication au sein de la formation se fait par courriels hebdomadaires, deux réunions générales en début et fin d'année rassemblant l'équipe pédagogique et d'éventuelles petites réunions spécifiques ont lieu en cours d'année.

Il semble difficile de mobiliser les professionnels pour le jury et le conseil de perfectionnement qui ont lieu en fin d'année. L'équipe pédagogique y est attentive et souhaite rendre ce dernier plus opérationnel. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de partenariat formalisé avec des entreprises.

Le nombre de dossiers reçus n'a cessé d'augmenter depuis la création de cette licence professionnelle, Il est passé de 42 à 85 dossiers pour un ratio (nombre de candidats /effectifs) stable et voisin de 3. 20 % des candidats proviennent de l'établissement. Les effectifs sont en hausse. 32 étudiants pour l'année 2013/2014.

Le taux de réussite atteint 96 % l'année dernière, ce qui est très positif.

Tout ceci témoigne d'une forte attractivité. La sélection se fait sur dossier, résultats scolaires, diplômes et lettre de motivation. Les candidats possèdent, pour un peu plus de la moitié, un BTS (*Bâtiment* ou *Etudes et Economie de la Construction* ou *Agencement...*) les autres ont un DUT *Génie civil*. Des efforts pourraient encore être faits pour inciter quelques étudiants de L2 (2<sup>ème</sup> année de licence) pour lesquels, des poursuites longues seraient un échec, à candidater pour cette formation. Il semble très difficile d'attirer ce type de public.



Le nombre d'étudiants en contrat professionnel augmente chaque année par rapport au nombre d'étudiants en formation initiale. Pour l'année 2012/2013, 16 étaient en contrat professionnel et 12 en formation initiale. Le dossier ne renseigne pas sur la composition du jury d'admission et comment se fait le choix du nombre d'étudiants en contrat.

L'équipe pédagogique a mené une enquête auprès des diplômés des promotions 2011 et 2012 parallèlement à l'enquête ministérielle portant sur les diplômés 2010, le taux de répondant varie de 30 % à 80 %. Le taux d'insertion professionnelle de cette formation est cependant remarquable (près de 90 %). La durée de recherche d'emploi varie de zéro à sept mois, ce qui reflète la bonne employabilité des étudiants. La formation est jeune et les réponses à l'enquête ne sont pas encore très étoffées tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Néanmoins, les postes occupés par les diplômés paraissent tous en conformité avec les métiers visés. Il conviendrait toutefois de mettre en place un suivi des anciens performant. Les poursuites d'études sont vraiment très rares, deux depuis la création, ce qui est en parfaite cohérence avec les objectifs d'une licence professionnelle.

Dans le cadre des perspectives, il existe une volonté de prendre en compte de façon plus formelle l'éco-construction et les éco-matériaux et de formaliser le conseil de perfectionnement.

- Points forts :
  - Très bonne insertion professionnelle.
  - Originalité de la formation tant sur le plan régional que national.
  - Très bon taux de réussite.
  
- Points faibles :
  - Pas d'enseignement de langue étrangère.
  - Pas d'intervenant universitaire.
  - Projet(s) tuteuré(s) mal défini(s) quant à son évaluation, le nombre d'heures consacrées, et sa place dans le tableau des UE.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'avoir un enseignement de langue étrangère dans la formation.

Le projet tuteuré devrait faire l'objet d'une UE à part entière. L'associer à l'UE3 sans que cela soit mentionné explicitement dans le tableau du contenu des enseignements fait qu'il manque 150 heures dans la maquette. Il serait utile de clarifier ce point.

Il conviendrait de faire intervenir des enseignants du supérieur.

Il conviendrait de prévoir plus de visites de chantiers encadrées et plus d'enseignements pratiques en acoustique, thermique, nouveaux isolants, étanchéité à l'air...

Le suivi des anciens diplômés pourrait être amélioré.



# Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

\* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président  
Francis M. BÉGIN  
ARRAS BETHUNE DOUAI  
LENS LIEVIN

